

TAUX POUR L'ANNÉE 2020-2021 (À TITRE INDICATIF)

Frais d'inscription (non remboursable ni transférable)

Frais de demande d'admission	50 \$
Inscription	200 \$
Réinscription	200 \$*

* Des frais de retard de 25 \$ sont imposés si une réinscription se fait après la date limite définie par la Direction générale.

Frais de scolarité

Maternelle	Scolarité	6 175 \$
	Frais afférents	400 \$ ¹
	Frais technologiques	115 \$
Primaire	Scolarité	3 570 \$
	Frais afférents	425 \$ ²
	Frais technologiques	140 \$
Secondaire	Scolarité	4 100 \$
	Frais PEI (Programme d'éducation intermédiaire)	425 \$ (couverture des dépenses spécifiques)
	Frais afférents	575 \$ ³
	Frais technologiques	140 \$

- Les niveaux du primaire et du secondaire sont subventionnés par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);
- Une réduction de 40 % est accordée à partir du troisième enfant seulement, applicable à (aux) l'aîné(s), s'il y a au moins 3 enfants inscrits au Collège relevant de l'autorité parentale de la ou des mêmes personnes;
- Les frais de scolarité sont payables en un seul, en 2 ou en 10 versements égaux.

¹ Les frais afférents du préscolaire couvrent, entre autres, l'agenda, les photocopies, les sorties éducatives (mais non les activités parascolaires), l'assurance-accident (24 h, 365 jours), la surveillance des élèves, la bibliothèque, le prêt des manuels scolaires et des cahiers d'exercices, etc.

² Les frais afférents du primaire couvrent, entre autres, l'agenda, les photocopies, les sorties éducatives (mais non les activités parascolaires), l'assurance-accident (24 h, 365 jours), la surveillance des élèves, la bibliothèque, le prêt des manuels scolaires et des cahiers d'exercices, etc.

³ Les frais afférents du secondaire couvrent, entre autres, l'agenda, la carte étudiante, les photocopies, les sorties éducatives (mais non les activités parascolaires), l'assurance-accident (24 h, 365 jours), la surveillance des élèves, la bibliothèque, les frais de laboratoire, le matériel didactique pour les cours spécialisés, la location obligatoire des manuels scolaires, les cahiers d'exercices et les manuels conservés par les élèves, etc.

TAUX DES SERVICES COMPLEMENTAIRES (À TITRE INDICATIF)

Cafétéria

Repas régulier	Maternelle à la 3 ^e année	1 285 \$/an
	4 ^e année à 5 ^e secondaire	1 415 \$/an
Repas occasionnel	Maternelle à la 3 ^e année	Non disponible
	4 ^e année à 5 ^e secondaire	Non disponible

Étude et garde

Préscolaire-primaire	7 h à 8 h	625 \$/an
	16 h à 18 h	1 750 \$/an
	Occasionnelle	15,00 \$/heure
	Retard après 18 h	15,00 \$/15 minutes
Secondaire	7 h à 8 h	625 \$/an
	16 h à 17 h	725 \$/an
	Occasionnelle	15,00 \$/heure

Transport scolaire

Inscription (<i>non remboursable ni transférable</i>)	100 \$/an par enfant
Aller ET retour	
Points de rassemblements	2 200 \$/an par enfant
Porte à porte	3 000 \$/an par enfant
Frais supplémentaires pour deux circuits distincts (porte-à-porte)	750 \$
Frais supplémentaires pour deux circuits distincts (points de rassemblement)	550 \$
Frais supplémentaires à l'ouest de l'autoroute 30	325 \$/an par enfant
Utilisation occasionnelle	50 \$/aller et retour
Aller OU retour	
Points de rassemblements	1 600 \$/an par enfant
Porte à porte	2 150 \$/an par enfant
Frais supplémentaires pour deux circuits distincts (porte-à-porte)	537,50 \$
Frais supplémentaires pour deux circuits distincts (points de rassemblement)	400 \$
Frais supplémentaires à l'ouest de l'autoroute 30	200 \$/an par enfant
Utilisation occasionnelle	25 \$/trajet